



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 10

Texte de la question

SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Tjibaou.

M. Emmanuel Tjibaou . Monsieur le Premier ministre, je vous transmets le salut du mouvement indépendantiste et des progressistes calédoniens, qui m'ont mandaté auprès de la présente instance le 7 juillet dernier. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

Merci pour les mots de solidarité que vous avez adressés à nos compatriotes affectés par la crise politique, économique et sociale qui nous touche depuis le 13 mai.

Les annonces d'hier amorcent certainement une démarche constructive : nomination d'un ministre chargé des outre-mer, reprise du dossier calédonien par Matignon, conduite d'une mission de médiation interministérielle et abandon du projet de loi constitutionnelle sur le dégel du corps électoral.

J'espère que ces annonces sonnent également le glas d'une méthode appliquée par vos prédécesseurs et que le groupe GDR auquel j'appartiens a dénoncée – comme d'autres dans cette enceinte. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)* Cette méthode suscitait des risques de déstabilisation de la poursuite du processus de décolonisation et de paix que nous menons ensemble depuis trente ans.

Nous vous alertons à ce sujet. Notre pays est meurtri dans sa chair de cet entêtement qui nous met à genoux parce que nous voulons être partenaires de la décolonisation plutôt que sujets soumis à la mère patrie, comme l'ont été nos grands-pères il y a deux générations.

J'ai deux questions. La première concerne la méthode de reprise des discussions institutionnelles sur le fondement du résultat des élections législatives, qui conforte le projet indépendantiste. Comment la France s'inscrit-elle dans la poursuite du processus de décolonisation afin d'accompagner la Nouvelle-Calédonie vers sa pleine émancipation, comme le prévoit l'accord de Nouméa, et suivant quel calendrier ?

Deuxièmement, s'agissant de la relance et de la reconstruction économique, la solidarité affichée hier dans cet hémicycle prendra-t-elle en considération le plan de relance formulé par le Congrès et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ? Où dans le projet de loi de finances en sera-t-il tenu compte ? *(Les députés des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS se lèvent et applaudissent longuement.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Barnier, *Premier ministre* . Comme il a été indiqué plus tôt à d'autres députés inquiets de la situation

en Nouvelle-Calédonie, je souhaite que nous retrouvions le chemin de l'apaisement. C'est dans cet esprit que je me suis exprimé hier, comme vous l'avez relevé.

Mon équipe, le ministre chargé des outre-mer François-Noël Buffet, placé auprès de moi et qui suivra personnellement cette situation, et moi-même avons pris le temps de consulter tous les élus, dont vous-même, ainsi que l'ensemble des responsables des régions et des provinces dans toute leur diversité – ce temps n'a pas été très long, puisque je ne suis Premier ministre que depuis une vingtaine de jours. Nous avons souhaité vous écouter et vous interroger au sujet du report des élections. En accord avec le Président de la République, nous prendrons également le temps de retravailler la question du corps électoral.

Je voudrais que nous fassions ensemble usage de ce temps afin de retrouver le chemin de l'apaisement et d'une solution institutionnelle et politique en Nouvelle-Calédonie.

J'ai également salué l'engagement personnel de la présidente de l'Assemblée nationale et du président du Sénat, qui ont accepté d'aller prochainement à la rencontre de tous les élus néo-calédoniens, quels qu'ils soient, pour vous écouter et tracer la voie d'une réforme institutionnelle et d'un engagement durable en faveur de la paix et de la stabilité.

Il faut traiter un autre enjeu, avec tout le monde : celui de la reconstruction économique et sociale. Les dégâts sont considérables. Il y a non pas tout mais beaucoup à reconstruire afin de redonner travail, visibilité et perspectives à tous les jeunes de Nouvelle-Calédonie. Je veux redire notre engagement à cet égard.

J'attache une importance considérable à la mission que conduiront la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat. Le ministre chargé des outre-mer les relaira ensuite pour poursuivre le travail engagé. Une mission permanente de haut niveau sera créée auprès de moi dans le but d'accompagner ce travail.

Nous ferons les choses sérieusement, dans le respect de toutes les communautés, de toutes les forces politiques. Comme je l'indiquerai au Sénat dans quelques instants, je remercie beaucoup les députés, dans leur diversité, de leur engagement, conforme à l'esprit d'apaisement et de reconstruction que j'évoquais.
(*MM. Emmanuel Maurel et Stéphane Peu applaudissent.*)

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Tjibaou](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 10

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 2024